

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Stratégie Indice Or

ISIN : FR0000983579

Ce FCP est géré par APICIL Asset Management (France), société appartenant au groupe APICIL.

1 - Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Actions internationales

Indicateur de référence :

- MSCI WORLD IMI Gold 10/40 Net Total return
- Cet indice établi par MSCI Limited vise à se concentrer sur les entreprises appartenant au secteur de l'or. Les indices MSCI 10/40 dans leur composition limitent d'une part le poids de toute entité à 10% et d'autre part la somme des pondérations des entités représentant plus de 5% de l'indice à 40% de l'indice. Il s'agit de la version contrainte des indices actions MSCI.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance comparable à celle de l'indice MSCI WORLD IMI Gold 10/40 Net Total return (ticker Bloomberg :NE738849) converti en USD (cours de clôture, dividendes bruts réinvestis), minorée des frais de gestion, tout en s'assurant que l'écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indicateur de référence reste inférieure à un niveau de 2.

Politique d'investissement :

- Pour réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM s'expose en permanence dans une proportion proche de 100% à des valeurs appartenant au secteur de l'or.

- FCP est exposé aux valeurs internationales liées au secteur de l'or et des métaux précieux. Les titres entrant dans la composition du portefeuille sont sélectionnés en fonction de leur poids dans l'indice et de leur liquidité. Afin de conserver une exposition aux marchés actions voisine de 100% de l'actif net et de respecter les ratios d'investissement applicables aux OPCVM, le gérant peut détenir des titres n'appartenant pas à l'indice de référence dont le secteur d'activité justifie l'acquisition.

Conditions de souscriptions et de rachat :

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative

Affectation du résultat :

Stratégie Indice Or est un OPCVM de capitalisation.

Durée minimum de placement recommandée :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans.

2 - Profil de risque et de rendement

A risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque reflète le risque des marchés actions du secteur aurifère ainsi que le risque de change.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. **La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».**

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la

valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation de la qualité des émetteurs. Elle peut devenir nulle en cas de défaut de l'émetteur du titre.

- Risque de contrepartie : risque lié à la capacité d'une contrepartie à respecter ses engagements financiers envers l'OPCVM.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

3 – Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0 %
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.20% TTC de l'actif net (1)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commissions de performance	0 %

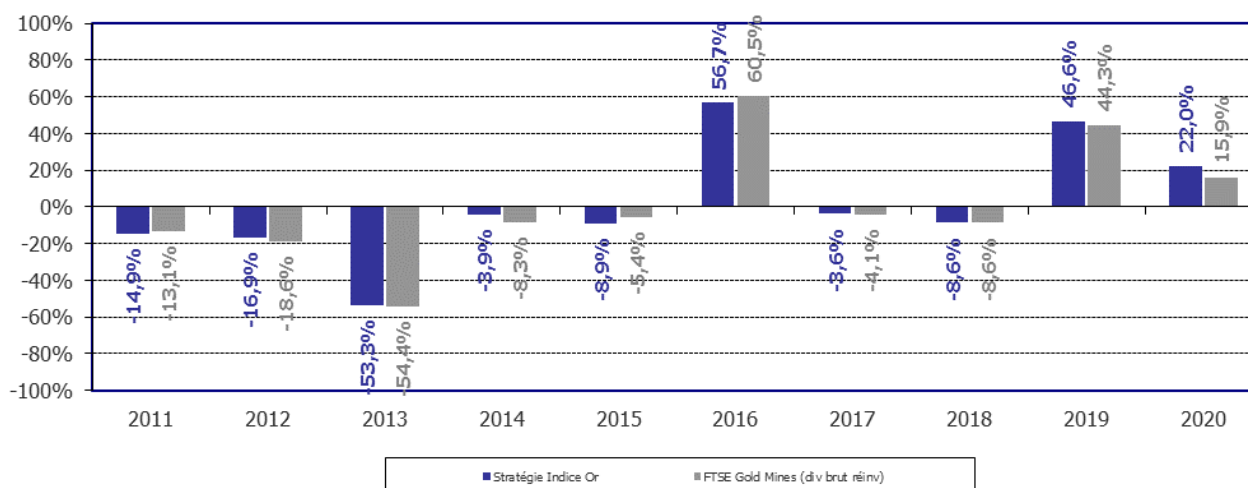
(1) Le pourcentage communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 12/2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.apicil-asset-management.com.

4 – Performances passées

Performances passées de Stratégie Indice Or (en euros)
Année de création de l'OPCVM : 1988



A compter du 1er août 2021, la performance du fonds est comparée au MSCI WORLD IMI Gold 10/40 Net Total return, converti en USD (cours de clôture, dividendes bruts réinvestis),

A cette même date, le FCP a modifié sa politique d'investissement de gestion indicielle à une gestion benchmarkée avec un écart de suivi limité, les performances affichées ci-dessus jusqu'au 1er août 2021 ont donc été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

5 – Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : AM_secretariat_general@apicil-am.com).

Ces documents sont également disponibles sur le site www.apicil-asset-management.com. Ces documents sont disponibles en français.

La valeur liquidative est disponible au siège social de la société de gestion - 20 rue de la Baume - 75008 Paris.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'Impôt sur les Sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque actionnaire et / ou de la juridiction à partir de laquelle l'actionnaire a investi les fonds.

L'OPCVM est support de contrats d'assurance-vie.

La responsabilité d'APICIL Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
APICIL Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1^{er} août 2021.